



syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

POLITIQUE SOCIALE

**BIEN LA COMPRENDRE,
BIEN LA NEGOCIER**



syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

www.syndex.fr

Décembre 2022

POLITIQUE SOCIALE BIEN LA COMPRENDRE, BIEN LA NÉGOCIER

Ce document a été conçu pour vous guider dans votre compréhension de la politique sociale.

Que ce soit dans vos consultations ou dans vos négociations, Syndex vous accompagne.

Contactez-nous !

LA POLITIQUE SOCIALE DANS VOTRE QUOTIDIEN

Que vous soyez élu·e du personnel ou délégué·e syndical·e, la politique sociale est centrale dans vos missions de représentant·e·s des salarié·e·s



DANS VOS **CONSULTATIONS**

- ▶ Politique sociale, conditions de travail et emploi
- ▶ Orientations stratégiques et leurs conséquences sociales, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, orientations de la formation
- ▶ Situation économique et financière



DANS VOS **NÉGOCIATIONS**

- ▶ Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée
- ▶ Qualité de vie au travail et égalité femmes-hommes
- ▶ Gestion des emplois et des parcours professionnels
- ▶ Toute autre négociation : télétravail, APC, APLD, etc.

LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE

Les 8 thèmes de la consultation politique sociale donnent une vision d'ensemble du projet de l'entreprise. Leur analyse vous aidera à identifier les enjeux pour les salarié·e·s et à créer des ponts avec les autres consultations.

DES TROIS DOMAINES DU SOCIAL...

EMPLOI : évolution de l'emploi et des métiers, temps de travail, qualifications.

FORMATION : maintien et développement des compétences, actions de formation, apprentissage.

CONDITIONS DE TRAVAIL : prévention santé-sécurité, pénibilité, égalité femmes-hommes, qualité de vie au travail, etc.

... À VOS PROBLÉMATIQUES

Quelles **politiques salariales** ?

Quelles **gestions des emplois et des parcours** : volume, temps partiel/CDD, recrutements, mobilités, adaptation à l'évolution des métiers, promotions ?

Quelle politique en matière d'**égalité professionnelle** (parois ou plafonds de verre) ?

Quelle gestion du **temps de travail** ?

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Vous allez émettre un avis lors de la consultation des IRP ? Vous vous demandez comment outiller les négociations à venir ? Plus simplement, vous voulez objectiver une situation ressentie par les salarié·e·s ?

NOS TRAVAUX S'ADAPTENT À VOS BESOINS

- ▶ Approche globale à partir des différents thèmes de la politique sociale.
- ▶ Approche ciblée, selon les axes de mission définis avec vous.
- ▶ Approfondissement de thèmes en fonction du calendrier de négociation.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

- ▶ Formulation de préconisations.
- ▶ Bilan d'accords.
- ▶ Aide à la rédaction d'avis.
- ▶ Appui technique dans le cadre des négociations.



POLITIQUE SOCIALE

Axes et enjeux

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS

PROGRAMME ET ACTIONS
DE FORMATION

RÉMUNÉRATIONS

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET
PRÉVENTION

QUALIFICATIONS

TEMPS DE TRAVAIL

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS



Cerner les risques et opportunités pour les salarié·e·s

Effectifs en volume, contenus des métiers, localisation, emploi précaire, parcours, âges et ancienneté, recrutement, charge de travail

AVEC SYNDEX :

- > Identifiez les grandes tendances de l'emploi et des métiers observées au cours des années précédentes.
- > Décodez les évolutions envisagées ou prévisibles selon la stratégie de l'entreprise et les mutations du marché, y compris environnementales.
- > Évaluez l'application des accords GEPPMM*.
- > Formulez des pistes d'action et préconisations.

* *Gestion des emplois et des parcours professionnels et mixité des métiers, anciennement GPEC.*

**>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA
À PRÉPARER LA NÉGOCIATION
GEPPMM !**

PROGRAMME ET ACTIONS DE FORMATION



▶ Développer les compétences des salarié·e·s

Besoins de formation, programme
et actions, bénéficiaires, promotions,
GEPPMM

AVEC SYNDEX :

- > Identifiez les priorités de votre entreprise en matière de formation et confrontez-les aux besoins et aux attentes des salarié·e·s.
- > Évaluez l'adéquation entre les orientations de la formation, les orientations stratégiques de l'entreprise et les mutations y compris environnementales du marché.
- > Identifiez les populations bénéficiaires de la formation, et aussi ses oublié·e·s.
- > Faites le point sur les entretiens professionnels, sur le respect des engagements en la matière et sur les suites pour les salarié·e·s.
- > Formulez des pistes d'action et préconisations.

RÉMUNÉRATIONS



**Contribuer
à l'équité
salariale**



Augmentations, salaires, primes et variables, égalité professionnelle, temps de travail, inflation et pouvoir d'achat

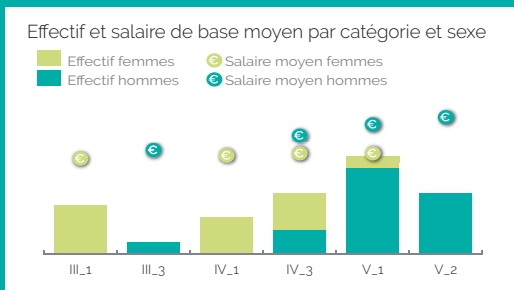
AVEC SYNDEX :

- > Analyser les rémunérations et leur évolution.
- > Repérez les populations bénéficiaires, et oublié·e·s, des augmentations générales et individuelles de salaires ou des rémunérations variables.
- > Mesurez, le cas échéant, les effets sur les salaires des mesures d'activité partielle, d'APC, etc.
- > Décryptez la politique salariale de l'entreprise et ses impacts individuels et collectifs.
- > Formulez des pistes d'action et préconisations.

>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA
À PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR
LES RÉMUNÉRATIONS !

INTERPRÉTER LES CHIFFRES

Analyse des rémunérations d'une entreprise au moyen d'un graphique



Les plus hauts coefficients correspondent à des postes tenus essentiellement, voire exclusivement, par des hommes.

Dans tous les coefficients, les hommes ont un salaire de base moyen plus élevé que celui des femmes. Les hommes en III-3 sont même mieux payés que les femmes de l'échelon supérieur !

L'échelle des salaires des femmes est très resserrée, à la différence de celle des hommes.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



▶ **Agir en faveur des femmes dans votre entreprise**

Carrières, rémunérations, plafond de verre, causes des écarts, accords égalité professionnelle, index égalité

AVEC SYNDEX :

- > Assurez-vous de la conformité des documents légaux émis par l'entreprise.
- > Identifiez les écarts femmes-hommes et le rôle des choix RH dans la formation de ces écarts, notamment à l'aide de questionnaires.
- > Évaluez l'efficacité réelle des accords et des plans d'action.
- > Formulez des pistes d'action et préconisations.

>> LE PLUS
EXPERT HABILITÉ, SYNDEX PEUT
VOUS AIDER À NÉGOCIER L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE

EXEMPLE // ÉGALITÉ PRO



La politique sociale favorise-t-elle l'égalité entre les femmes et les hommes ?

De nombreux facteurs déterminent la situation en matière d'égalité professionnelle. Par exemple :

- > les écarts naissent parfois dès l'embauche avec des salaires plus faibles en moyenne pour les femmes à travail de valeur égale ;
- > la répartition des femmes entre les différents coefficients renseigne sur l'existence ou non de freins à la progression des femmes au-delà de certains échelons (plafond de verre) ;
- > la faible mixité d'un métier témoigne d'une spécialisation, et de difficultés éventuelles à passer d'un métier à un autre en fonction de son sexe (paroi de verre) ;
- > une situation défavorable aux femmes en matière de rémunération se traduira par des écarts croissants au fil des coefficients, plus encore si elles se trouvent majoritairement aux plus bas échelons.

La combinaison de ces différents facteurs contribue à aggraver des inégalités lorsqu'elles existent. Leur compréhension vous indiquera où les efforts peuvent être portés pour les résorber.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRÉVENTION



▶ **Préserver la santé et les conditions de travail**

Risques graves, accidents du travail,
changement d'organisation, prévention,
plans d'action, absentéisme

AVEC SYNDEX :

- > Reconnaissez les facteurs de risques professionnels.
- > Analysez l'évolution de la santé au travail.
- > Caractérissez les conséquences des changements d'organisation sur les salarié·e·s (notamment activité partielle et télétravail).
- > Évaluez la politique de prévention de l'entreprise.
- > Formulez des pistes d'action et préconisations.

>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA
À PRÉPARER LA NÉGOCIATION
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL !

EXEMPLE // CONDITIONS DE TRAVAIL



Accompagnement d'une équipe d'élus

Une entreprise avait mis en œuvre l'année précédente une réorganisation accompagnée du passage des bureaux en flex office (bureaux non attribués). À l'occasion de sa mission sur la politique sociale, Syndex a pu mettre en évidence :

- > qu'il s'agissait en fait de la mise en place du lean management dans l'entreprise ;
- > que ni le document unique, ni le programme de prévention des risques professionnels ne prenaient en compte les risques liés à cette nouvelle organisation.

Au-delà de la nécessaire mise à jour du document unique, nos préconisations ont notamment porté sur :

- > le maintien d'une personnalisation partielle des espaces de travail (caissons et armoires) ;
- > la sanctuarisation de temps d'échanges métiers intra et inter services portant sur les difficultés rencontrées dans la réalisation du travail.

QUALIFICATIONS



**Prendre
en compte
l'évolution des
salarié·e·s**



Promotions, reconnaissance, classification
formation, recrutement, rémunérations

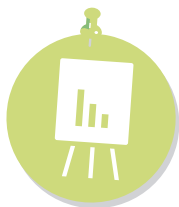
AVEC SYNDEX :

- > Identifiez les possibilités de parcours des salarié·e·s et la politique de promotion de l'entreprise.
- > Appréciez l'adéquation entre les enjeux de qualification, les orientations stratégiques de l'entreprise et les enjeux des salarié·e·s.
- > Anticipez les changements de classification dans les branches professionnelles.
- > Qualifiez la politique de recrutement.
- > Évaluez la pertinence des outils et des actions de l'entreprise (entretiens professionnels, reconnaissance des qualifications, entretiens annuels, etc.).

TEMPS DE TRAVAIL



Promouvoir des horaires respectueux de la qualité de vie au travail



Temps partiels, heures supplémentaires, absentéisme, changement d'horaires, suivi des temps, accords, activité partielle

AVEC SYNDEX :

- > Identifiez l'incidence des horaires sur les rémunérations, les parcours ou les conditions de travail.
- > Caractérisez les pratiques de l'entreprise en matière d'heures supplémentaires, de temps partiel et d'activité partielle.
- > Analysez les accords et vérifiez leur application.
- > Proposez des pistes d'action et préconisations pour la (re)négociation d'accords.

>> LE PLUS
CET AXE VOUS AIDERA
À PRÉPARER LES NÉGOCIATIONS
TOUCHANT AU TEMPS DE TRAVAIL,
À L'ACTIVITÉ PARTIELLE (AP, APLD) !

QUEL CADRE POUR L'INTERVENTION DE L'EXPERT ?

Consultations obligatoires

Le recours à l'expert est prévu dans le cadre des consultations obligatoires du comité social d'entreprise. La mission de l'expert sur la politique sociale est prise en charge à 100% par la direction.

> Attention !

Avec le CSE, le contenu et la périodicité des consultations obligatoires sont négociables !
Veillez à vérifier vos accords ou si une négociation s'engage à préserver vos prérogatives.

Accompagnement à la négociation

À la demande des IRP, un expert habilité peut accompagner les organisations syndicales lors de la négociation sur l'égalité professionnelle (financement 80% employeur / 20% CSE, 100% employeur si absence de données dans la BDESE).

Sur tous les thèmes de négociation (rémunérations, GEPP, temps de travail, télétravail, etc.), l'expert peut accompagner les IRP dans un cadre contractuel. Sa mission est alors à la charge du CSE, sauf si la direction accepte de la financer en tout ou partie.

5 BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À SYNDEX

1
Le seul cabinet d'expertise présent partout en France et en Europe.

2
50 ans d'expérience dans le dialogue social.

3
420 salariés engagés à vos côtés dans la durée.

4
Des profils d'experts adaptés à vos besoins (économistes, ergonomes, experts comptables, experts du social, psychologues du travail, spécialistes de la transition écologique...)

5
Des solutions pour toutes vos situations : expertises, accompagnement, formations.

CONTACTEZ-NOUS !

Syndex AQUITAINE

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59
contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24
contact-auv@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex CENTRE VAL DE LOIRE

Tél. : 06 17 62 53 76
contact-centre@syndex.fr

Syndex GRAND-EST

Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 44 72 61
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-grandest@syndex.fr

Syndex HAUTS-DE-FRANCE

Lille - Tél. : 03 20 34 01 01
contact-hdf@syndex.fr

Syndex ÎLE-DE-FRANCE

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00
contact@syndex.fr

Syndex NORMANDIE

Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 14 99 50 50
contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Montpellier - Tél. : 07 61 03 42 78
contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20
contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE POITOU-CHARENTES

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE-ALPES CÔTE-D'AZUR

Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 93 73 53
contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE-ALPES

Villeurbanne
Tél. : 04 72 56 22 90
contact-ra@syndex.fr

SSCT

Tél. : 01 44 79 15 20
contact-ssct@syndex.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél. : +33 6 70 88 64 30
contact-nc@syndex.fr

RÉUNION

Tél. : +33 6 64 22 92 32
contact.reunion@syndex.fr

ANTILLES

Tél. : +33 6 70 88 43 45
+33 6 63 07 05 97

EUROPE

contact-europe@syndex.fr



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE,
EXPERT CSE ET SSCT,
HABILITÉ EN ORGANISATION DU TRAVAIL,
ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL ET ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
22, rue Pajol - CS 3001
75876 Paris cedex 18
Tél. 01 44 79 13 00
www.syndex.fr

